

VILLE DE TRITH SAINT LEGER  
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 11 AVRIL 2019

## NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS FINANCIERES DU BUDGET PRIMITIF 2019

Pour l'exercice 2019, je vous propose pour les **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT** d'affecter

- En opérations réelles 18 645 100 € dont :

**5 032 000 €** en charge générale qui comprend les achats de fournitures, eau, l'électricité, chauffage, l'entretien des bâtiments, du matériel, des espaces verts et les activités en direction des personnes âgées, la jeunesse - petite enfance, la culture, le sport, les fêtes, l'environnement, la communication.

La prévision de ce chapitre est en légère hausse par rapport à 2018, la piscine municipale qui était fermée pour travaux de réhabilitation depuis le 01 septembre 2017 est en prévision de réouverture en septembre 2019, les charges ont donc été prévues pour 4 mois et la reprise des activités jeunesse (colos, camps ados) pour 2019.

10 296 000 € en charge de personnel

**1 812 800 €** en charges de gestion courante dont participations intercommunales (syndicat assainissement, SIVU), les subventions aux associations, les indemnités des élus

**179 000 €** pour les intérêts d'emprunts et les ICNE

**36 400 €** pour les charges exceptionnelles telles que les bourses communales, les livres et dictionnaires de fin d'année scolaire

**648 100 €** en contribution au FPIC (fonds de péréquation des communes et intercommunalités) et la participation au redressement fiscal

**750 800 €** en dépenses imprévues qui représentent environ 4 % des dépenses réelles de fonctionnement

- En opérations d'ordre 4 618 900 € dont

**4 300 000 €** pour le virement à la section d'investissement

**318 900 €** pour les amortissements des immobilisations

=====

Pour les **RECETTES DE FONCTIONNEMENT** je vous propose d'affecter

- En opérations réelles 20 484 684.87 € dont

19 264 757 € en impôts et taxes : 4 857 737 € en fiscalité directe (Taxes d'Habitation, foncières bâties, foncières non bâties), 13 968 420 € en dotation de compensation de la CAPH, 129 614 € (en préfecture) (individuelle de ressources), dotation de solidarité, taxe sur l'électricité, les taxes locales, les taxes communales, et les mutations (ex : changement d'enseignes) pour 308 986 €

RECUE EN PREFECTURE

le 25/04/2019

**Agricoltura e silvicoltura**

**800 000 €** en produits des services (cantine, centres aérés, culture, péri-scolaires) dont 461 000 € de remboursement de mise à disposition de personnel médiathèque par la CAPH et dont 82 000 € pour les charges de fonctionnement médiathèque par la CAPH

**116 000 €** en atténuation de charges, ristournes, remboursement indemnités journalières personnel (CNP, CPAM) et remboursement CAE.CUI

**252 133 €** en dotation et participations, aide de la CAF en direction de la jeunesse, aide du département pour l'utilisation de la salle des sports Eugène Philippe par le collège, allocations compensatrices TH TF

**51 510 €** pour autres produits de gestion courante tels que les revenus des immeubles, location de salles

**284.87 €** remboursement des intérêts des prêts octroyés aux agents communaux

- **Reprendre l'excédent de fonctionnement reporté de 2 889 315.13 €**

Ce qui fait une section de fonctionnement équilibrée tant en dépenses qu'en recettes à

**23 374 000 €**

-----

Pour les **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**, je vous propose d'affecter

- **11 652 000 € en opérations réelles dont**

**4 576 400 €** de dépenses engagées de l'exercice 2018 non mandatées (reports)

**5 885 800 €** en nouvelles propositions pour les opérations d'équipement : acquisition de matériel, mobilier, informatique pour les différents services communaux, des travaux de Bâtiments en autres la continuité des travaux de mise en sécurité, PMR et accessibilité, l'installation de vidéo surveillance, des travaux de trottoirs, de voirie, la rue Henri Durre, la rue des Martyrs, l'aménagement des abords de la piscine ainsi que la démolition des logements rue Pierre Curie, les abords de l'Eglise et l'aménagement de la place de la Résistance

**320 €** en reversement de Taxe d'aménagement suite à annulations ou modifications de permis de construire

**800 000 €** dont 798 000 € pour le remboursement des emprunts et 2 000 € pour les cautions instruments de musique

**24 480 €** pour des prêts octroyés aux agents communaux pour l'amélioration de leur habitat et ou de son acquisition

**365 000 €** de dépenses imprévues ce qui représentent 3.13 % des dépenses réelles d'investissement y compris les restes à réaliser

- **62 600 € en opérations d'ordre** concernant des régularisations de comptes sur exercices antérieurs

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2019

Application : E-les-papiers

99\_EU-659-215306033-20190411-2019\_0411\_7

-----

Pour les **RECETTES D'INVESTISSEMENT** je vous propose d'affecter

- **43 800 € en recettes d'équipement** qui correspond aux recettes justifiées non encaissées de l'exercice 2018 (reports)
- **6 669 691.20 € en recettes financières dont**

**4 212 991.20 €** d'excédents de fonctionnement capitalisé (il couvre les reports 2018 (dépenses-recettes)- l'excédent d'investissement reporté)

**402 000 €** de FCTVA sur l'investissement réalisé en 2018

**2 000 000 €** emprunt pour financier les travaux d'investissement

**2 000 €** pour les cautions instruments de musique

**19 168 €** qui correspondent au remboursement du capital des prêts octroyés aux agents

**33 532 €** en produits des cessions d'immobilisations (vente de terrains, garages)

- **4 681 500 € en recettes d'ordre dont**

**318 900 €** pour les dotations aux amortissements des immobilisations

**62 600 €** régularisations de comptes exercices antérieurs

**4 300 000 €** de virement de la section de fonctionnement

- **Reprendre l'excédent d'investissement reporté de l'exercice 2018 de 319 608.80 €**

-----

Ce qui fait une section d'investissement équilibrée tant en dépenses qu'en recettes à

**11 714 600 €**

**Le Maire,**

**Norbert JESSUS**

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2019

Appréciation : conforme

99\_60-059-215306003-20190411-2019\_0411\_7

